



ਆਪ ਨਿਰਭਰਤਾ ਫਰ ਜੀਵਨ ਫਰ ਬਲੀਟੀਫ ਫਰ ਨਿਰਭਰਤਾ

Assemblée générale des 13 et 14 mai 2017 à La Roche 63490 BROUSSE.

Chers amis,

Comme il vous l'a été annoncé dans les courriers précédents, l'AG de notre association se tiendra à La Roche. Elle sera organisée par Jean-Claude et Gisèle Bonnet.

Je vous rappelle également l'animation prévue le dimanche après-midi : expo photos, vidéos, diaporama commenté et expo de quelques panneaux réalisés par les étudiants de l'Ensal (expo Terra à Lyon) et expo vente d'objets artisanaux (que tous ceux qui le peuvent apportent ce qu'ils ont en stock).

Si vous avez l'intention d'y participer, ce qui est tout à fait recommandable, prenez contact rapidement avec Jean-Claude et Gisèle afin de les avertir des conditions de votre arrivée. N'oubliez pas de leur faire parvenir le document ci-joint dûment complété.

Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, vous pouvez donner pouvoir à un membre de l'association de votre choix (voir formulaire ci-joint).

Ordre du jour de l'AG des 13 et 14 mai 2017

Accueil / Recueil des pouvoirs-quorum
Approbation CR de AG 2016 à Saumane
Rapport moral (Bernard)
Rapport d'activité par régions
Rapport financier (Gisèle) + quitus du Commissaire au comptes
Vote sur les rapports

Les projets en cours

- reconstruction
- projets pérennes (école, dispensaire, cheminées)
- CAPA, IUT La Rochelle
- les autres associations (Rehelp, Classroom, Mary)
- Subventions et dons : FAP (local et national) – Google Fondation de France - Crédit Agricole
- Financement participatifs - micro crédit

Communication :

SITE INTERNET : présentation (Hélène)
Bulletins / Panneaux

Banderole pour reconstruction

Divers : Gratification de Vincent Pena, Relations avec CAPA, avec MOINA, Règlement intérieur

Voyages : récits des voyages passés / voyages prévus / objets à rapporter
RC associative

Perspectives et projets à court, moyen et long terme

Comment le paiement de la MO va infléchir les projets
Rémunération Yadav /rapports
Rémunérations diverses (frais annexes)
Projets à approfondir : Ecole Bodu, Déplacement de Lop, Gabions de Tholodungha, démolition de l'étage de l'école de Nagatchwy....

Commissions : redéfinition, candidatures
Cotisations. Date et lieu de l'AG de l'an prochain

Questions diverses

Election du Comité Directeur / président(e)

Bonjour à tous,

Voici le dernier bulletin avant notre AG qui aura lieu, je vous le rappelle les 13 et 14 mai à Brousse chez Gisèle et Jean Claude.

Vincent Pena revient en France le 7 avril après avoir passé près de 2 mois 1/2 au Népal où il a supervisé la construction de la maison de Shokal. Il est assez fatigué et frustré de ne pas avoir pu réaliser le programme prévu.

Nous n'avons pas eu beaucoup de nouvelles les premières semaines du fait d'un réseau téléphonique incertain mais il a pu s'entretenir plus souvent avec les membres de l'association CAPA sur les questions techniques. Heureusement nous avons pu parler avec lui à deux reprises ces derniers temps et nous avons eu un rapport de Yadav qui a été très présent sur place, ainsi qu'Arjun. Ces nouvelles sont la synthèse de ces deux sources d'information.

La mission de Vincent n'a pas été un long fleuve tranquille malgré la qualité de la préparation d'octobre dernier. Des problèmes d'approvisionnement en matériaux, qui avaient pourtant été anticipés, ont retardé le chantier et le traitement du bois a nécessité l'achat de produits adaptés. Mais le problème le plus aigu a été celui de la main d'œuvre : il avait été convenu en octobre que les villageois l'assumeraient à titre de réciprocité et de solidarité.

Cependant de nombreux autres chantiers sont en cours à Rapcha et on peut comprendre que ces chantiers rémunérés soient plus attractifs, surtout pour une construction individuelle comme la nôtre. En fait c'est une équipe locale qui a construit la maison, groupe sans rapport avec les équipes prévues initialement. Seul Dil Bahadur a assumé avec beaucoup de qualités professionnelles et de rapidité de compréhension.

Vincent a "récupéré" aussi de temps en temps des villageois libres car pas employés certains jours pour la construction d'autres maisons. Il semble aussi que de nombreux villageois soient occupés par des travaux d'adduction d'eau (projet de Mary dont nous n'avions pas connaissance?).



Début de la construction : première bandes parasismiques en bois.

Si les dépenses en matériaux sont restées conformes aux prévisions, la donnée nouvelle que constitue le paiement de la main d'oeuvre va pratiquement doubler le coût par maison et cela va donc infléchir nos projets. La maison de Shokal est certes plus grande et plus haute que prévu (cf photos) avec un prix de revient approximatif de 8 à 9 000 euros.

Notre association (probablement via Yadav) n'a réglé que 4 000 euros car il a bien rappelé qu'ANUVAM ne s'engageait qu'à hauteur de ce montant. La main d'œuvre serait réglée en partie par Shokal peut être avec le fond constitué à son intention par certains d'entre nous (souscription hors ANUVAM).



Maison terminée. En arrière l'abri « provisoire » pendant 2 ans.

Concernant le mode de construction parasismique, et c'est une déception; Vincent estime qu'il n'y a pas transmission de cette méthode, l'équipe se contentant de répéter ce qu'il leur demandait de faire. Les plans déterminés en octobre n'ont pas été bien suivis et les villageois n'avaient pas anticipé la récupération des matériaux, comme prévu initialement. Pour tenir le budget, la récupération des pierres et du bois usagés a été au cœur de son action.

Cependant la deuxième phase reste programmée pour l'automne 2017, à savoir 5 maisons. Il a mis en place pour octobre un groupe d'hommes par maison, chargé de la récupération des matériaux avec un chef de groupe responsable de l'opération. C'est en fonction de ce qui aura été fait avant octobre que les travaux pourront être lancés. Il ne sait pas s'il pourra y aller en octobre (on sent qu'il en a envie) mais s'il n'y va pas, il a des doutes sur la capacité à reconstruire selon les normes parasismiques.

Marc Bechet va le croiser à Kathmandou vers le 6 avril, il verra aussi sans doute Yadav et les points litigieux seront abordés. Nous aurons également un débriefing à Lyon avec Vincent et CAPA dans la deuxième quinzaine d'avril, en tout cas avant l'AG. Nous aurons alors tous les éléments pour débattre et prendre les décisions. La variable d'ajustement pourrait être le nombre de maisons et le temps pour mener à bien les chantiers.

Nous pouvons chaleureusement remercier Vincent pour son investissement, ses capacités d'adaptation à des situations qui n'ont sans doute pas toujours été faciles à gérer, ce qu'il a fait avec beaucoup finesse et d'efficacité, même s'il est un peu déçu sur certains points....

Il nous faudra aussi réfléchir sur notre rôle et nos projets à long terme tout en continuant nos actions en cours : école, dispensaire, cheminées. Ceci dans le respect des principes fondateurs de notre Association. Toutes les idées sont donc les bienvenues et nous vous espérons nombreux à cette AG.

Dans cette attente,

Amicalement

Bernard, le 21 mars 2017

AU NÉPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIÉ EN MARCHÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

POUVOIR

Je soussigné(e) donne pouvoir à M pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association «AU NEPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHE» des 13 et 14 mai 2017 à La Roche .

Ale
Signature précédée de «bon pour pouvoir»

Le pouvoir peut être donné à un membre du bureau (voir liste ci-dessus) ou de l'association, qui assiste à l'AG.

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2016-2017

si ce n'a pas été fait...

Bulletin à renvoyer à la trésorière : Gisèle BONNET, La Roche, 63490 BROUSSE
NOM Prénom

Adresse

Etabli le à
Signature

Adresse mail :

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	30 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif	60 €		l'association :
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre (**avril 2016- mai 2017**) ; sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Précisez bien si votre versement constitue un don ou une adhésion ; merci !
Remplissez soigneusement la date.